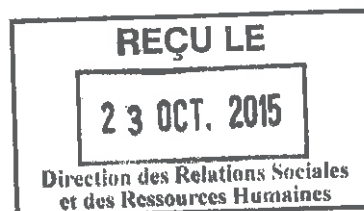




Paris le vendredi 23 octobre 2015

Monsieur Olivier PETIT  
DRH de l'Opéra National de Paris

**Objet : Facture SFR**



Monsieur le directeur des ressources humaines,

Faisant suite à votre courrier du 8 octobre dernier, j'ai pris contact avec Madame Emilie Pollet de SFR qui a refusé de me donner quelque renseignement que ce soit, n'étant pas son client, seul l'Opéra de Paris ayant ce titre ! Elle m'a invité à me rapprocher de Monsieur Jean-Luc Mignot avec qui je me suis entretenu.

Je n'ai de mémoire signé aucun reçu lors de la l'attribution à la FSU de la ligne 0627595227 et de la dotation du téléphone Samsung S4, et je n'ai reçu d'ailleurs aucune information de conditions d'utilisation, ni même encore aucune consigne sur une éventuelle limitation de consommations incluses dans un forfait SFR.

Ce fait est donc non opposable à la FSU.

-Le temps d'utilisation de cette ligne en Juillet lors du dépôt d'un préavis me semble normal et non abusif, ce qui reste abusif est le tarif exorbitant de 5000 € par Go dépassant le forfait (forfait, je vous le rappelle, non communiqué à FSU !) tarif, que même l'Opéra ne semblait pas connaître...

-De même je m'interroge sur le fait que la ligne Opéra d'autres collègues soit "bridée" en consommation et non la ligne Opéra FSU, ce qui éviterait ces surprises désagréables !

Je vous demande de bien vouloir m'informer de la suite que vous comptez donner à ce dossier, afin que je puisse éventuellement prendre mes dispositions.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur des ressources humaines, l'assurance des mes salutations distinguées.

José Amaro

FSU Opéra de Paris

Copies: Madame Larissa Darracq, Inspectrice du Travail  
Frédéric MAGUET Secrétaire général SNAC FSU